

éléments
DE RÉFLEXION

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION



mot
DU PREMIER MINISTRE
M. Lucien Bouchard

Dans les mois qui viennent, le Québec, comme le reste du monde, sera plongé dans l'engouement entourant l'arrivée du troisième millénaire.

mot

Projet

Pendant ces mois d'effervescence, le gouvernement et tous ses partenaires tiendront le Sommet du Québec et de la jeunesse. À l'heure des télécommunications instantanées et de la multiplication des échanges culturels et commerciaux, nous pourrons prendre le temps d'esquisser à grands traits l'avenir du Québec en plaçant au centre de nos travaux les jeunes du Québec.

Dans les dernières années, le Québec s'est transformé au rythme des grands courants mondiaux. Il s'est doté d'expertises reconnues, de chercheurs émérites, de travailleurs compétents, d'athlètes accomplis, d'artistes à l'imagination sans frontières. Pour maintenir le cap et surtout continuer à progresser, le Québec a besoin du dynamisme et de l'apport de tous ses jeunes.

Au-delà des problèmes et des difficultés, cette génération est la plus éveillée et la plus intéressée aux nouvelles technologies, aux emplois d'avenir, aux nouveaux moyens de communication, en fait à tout ce qui transforme irréversiblement le monde dans lequel nous évoluons.

L'automne qui vient sera consacré à l'écoute de nos concitoyennes et concitoyens et à la préparation des travaux du Sommet. Puis, en février 2000, nous nous retrouverons à Québec pour trois jours de réflexion, de travail et d'échanges.

Ce rendez-vous sera une occasion unique d'ouvrir toutes grandes les portes à la jeunesse. À la mesure de nos moyens et sans prétention, animés par cette solidarité qui fait notre force, nous pourrions ensemble commencer à changer l'avenir.

Le premier ministre,



Lucien Bouchard



mot

DU MINISTRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION
ET À LA JEUNESSE

M. François Legault

*Les changements de siècle et de millénaire ont depuis toujours
suscité l'émergence d'idées nouvelles quant à l'avenir. Cette fois,
cette effervescence sera canalisée vers la jeunesse québécoise.*

édu

action

En effet, le Sommet du Québec et de la jeunesse jouera, au cours des prochains mois, un rôle primordial de mobilisation et de concentration des énergies et des idées autour de thèmes qui touchent la jeunesse. L'emploi, la formation, la promotion d'une société équitable et l'ouverture sur le monde sont les défis sur lesquels se pencheront les Québécoises et les Québécois.

Pour ce faire, quatre chantiers ainsi que des ateliers dans chaque région du Québec ont été prévus, permettant ainsi de rejoindre le plus grand nombre de Québécois. Le présent document synthèse a été élaboré dans le but d'aider les participants à se faire une idée plus précise sur les enjeux soulevés et par conséquent de permettre la tenue de débats constructifs. Cet état de la situation de la jeunesse québécoise est essentiel à l'établissement de consensus éclairés qui mèneront à des actions concrètes pour nos jeunes.

L'épanouissement et la réussite de la jeunesse est un atout majeur pour le développement d'une nation. Il s'agit là d'une motivation supplémentaire à donner aux jeunes les outils et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent suivre les voies du succès et prendre la place qui leur revient dans la collectivité.

Le résultat de cette vaste opération de réflexion que représente le Sommet du Québec et de la jeunesse se traduira, je l'espère, par une vision nouvelle de notre société sur laquelle nous pourrons ensemble bâtir l'avenir.

Le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse,



François Legault

Sommet

Sommet
Sommet

table DES MATIÈRES

INTRODUCTION 9

1 RELEVER LES DÉFIS DE L'EMPLOI 11

Pourquoi ce chantier ?

Enjeux

- Adapter les règles du marché du travail aux nouvelles réalités de l'emploi
- Lever les barrières à l'intégration des jeunes au marché du travail
- Contrer les risques d'exclusion professionnelle de certains jeunes vivant des difficultés particulières
- Soutenir l'entrepreneuriat et la création d'emplois pour les jeunes

Questionnements

2 PARFAIRE LE SAVOIR ET LA FORMATION 15

Pourquoi ce chantier ?

Enjeux

- Donner une chance égale à tous de réussir
- Assurer une formation qualifiante au plus grand nombre
- Renforcer notre capacité de formation dans les domaines de l'enseignement supérieur et du haut savoir

Questionnements

3 PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE 21

Pourquoi ce chantier ?

Enjeux

- Contrer la pauvreté et ses conséquences sur la détresse et l'exclusion de nombreux jeunes
- Favoriser l'accès des jeunes aux institutions publiques et privées
- Assurer une meilleure redistribution de la richesse et des charges sociales

Questionnements

4 ÉLARGIR NOTRE OUVERTURE SUR LE MONDE 25

Pourquoi ce chantier ?

Enjeux

- Assurer un environnement propice, stimulant à l'ouverture sur le monde
- Donner à tous les jeunes la possibilité de s'ouvrir sur le monde

Questionnements

CONCLUSION 31



introduction

« *J'ai mieux à faire qu'à m'inquiéter de l'avenir; j'ai à le préparer* » (F.A. Savard)

Le Sommet du Québec et de la jeunesse reprend l'esprit de cette déclaration de Félix Antoine Savard.

Il propose une réflexion sur l'avenir du Québec et place la jeunesse au centre de cette réflexion. Il mobilisera tous les acteurs de la société autour d'engagements et d'actions qui permettront aux jeunes d'aujourd'hui et de demain de participer pleinement à la construction du Québec.

Pourquoi un Sommet?

La société québécoise a depuis longtemps démontré qu'elle pouvait miser sur le levier exceptionnel que représente sa longue tradition de concertation pour faire face à des enjeux complexes et mettre en place des solutions pertinentes et durables. Les récents exercices que furent les États généraux sur l'éducation et le Sommet sur l'économie et l'emploi en témoignent. Il importe maintenant de mettre au profit de la jeunesse la force de ce levier.

Pourquoi un Sommet du Québec et de la jeunesse?

Aucune société ne saurait être prospère et à l'avant-garde si elle n'en donne pas les moyens à sa jeunesse. Aucun jeune ne peut nourrir l'espoir d'aller plus loin s'il ne peut compter sur le respect, la confiance et l'appui de sa société.

Il faut donc lever dès maintenant les obstacles individuels et collectifs qui compromettent l'avenir des jeunes et, ce faisant, de toute la société.

Ce défi n'est pas unique au Québec. Pour une majorité de pays industrialisés, l'un des principaux défis à venir consiste justement à intégrer plus harmonieusement les jeunes de chaque génération à la vie active.

À nous de trouver les solutions les plus appropriées pour le Québec. Il s'agit là d'enjeux qui dépassent la seule capacité d'action du gouvernement. Tous les grands acteurs de la société ont une responsabilité à cet égard, et ce n'est que l'effort concerté de chacun d'eux qui permettra de mettre en place des solutions durables et efficaces.

Le gouvernement souhaite que des propositions de solutions pour aujourd'hui surgissent autour d'un certain nombre de sujets bien définis. Ces propositions devront mener à des engagements durables et emballants pour l'ensemble de la société québécoise.

Où et quand se tiendra ce Sommet?

Le Sommet du Québec et de la jeunesse se tiendra dans la capitale nationale du 22 au 24 février 2000.

Comment le préparerons-nous?

Quatre groupes de travail ou chantiers ont été créés afin de dégager les consensus, d'identifier les priorités et de proposer des actions concrètes et structurantes.

Le premier de ces chantiers cherchera les meilleures façons d'adapter les règles du

marché du travail aux nouvelles réalités de l'emploi pour les jeunes, de lever les barrières à l'intégration des jeunes au marché du travail, de contrer les risques d'exclusion professionnelle de certains jeunes vivant des difficultés particulières et de soutenir l'entrepreneuriat et la création d'emplois pour les jeunes. Le thème en sera : **Relever les défis de l'emploi.**

Un deuxième chantier abordera l'importance de donner à tous une chance égale de réussir, d'assurer une formation qualifiante au plus grand nombre, de renforcer notre capacité de formation dans les domaines de l'enseignement supérieur et du haut savoir. Le thème en sera : **Parfaire le savoir et la formation.**

Le troisième chantier examinera les moyens disponibles pour contrer la pauvreté et ses effets liés à la détresse et à l'exclusion de nombreux jeunes, pour favoriser la pleine participation des jeunes aux organisations publiques et privées, et pour assurer une répartition plus équitable de la richesse et des charges sociales. Le thème en sera : **Promouvoir une société équitable.**

Les travaux du quatrième chantier porteront sur la nécessité de procurer aux jeunes un environnement propice et stimulant à l'ouverture sur le monde et de donner au plus grand nombre les moyens de s'ouvrir sur le monde. Le thème en sera : **Élargir notre ouverture sur le monde.**

Parce qu'il importe d'associer tout le Québec à cette démarche, des ateliers régionaux

offriront à tous, peu importe leur situation géographique et leur origine, une tribune permettant de débattre des quatre thèmes du Sommet. Ils fourniront, par exemple, aux jeunes autochtones du nord une occasion de partager leur vision et leurs réalités avec les résidents du sud; aux résidents des régions périphériques et métropolitaines, une occasion de partager leurs réalités respectives. L'organisation et la tenue de ces ateliers régionaux sont placés sous la responsabilité des Conseils régionaux de développement et de leur Forum jeunesse. Les résultats de ces travaux alimenteront les réflexions des chantiers. Des commentaires et des suggestions pourront également être transmis au Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse par Internet à l'adresse suivante : **www.sommet.gouv.qc.ca**.



relever

LES DÉFIS DE L'EMPLOI

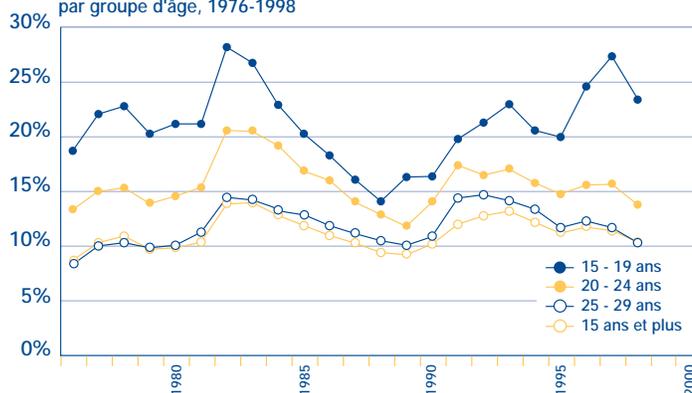
Pourquoi ce chantier?

L'intégration des jeunes au marché du travail représente l'un des principaux défis que doivent relever la société québécoise et les jeunes eux-mêmes. Si ce défi a toujours existé, il se pose aujourd'hui dans des termes différents et avec une acuité nouvelle en raison, notamment, de la transformation de l'économie, de l'évolution importante du marché du travail et du fait que plusieurs jeunes ont perdu confiance en leur capacité de trouver du travail.

Depuis le début des années 90, hormis une légère correction depuis deux ans, le taux global d'activité des 15-29 ans a davantage diminué que celui de l'ensemble de la population des 15 ans et plus, un recul de 6,7 points de pourcentage comparativement à un recul de 2,4 points pour l'ensemble de la population. Ces jeunes, qui représentent aujourd'hui 20 % de l'ensemble de la population active du Québec, sont appelés à jouer un rôle particulièrement stratégique dans les années à venir.

Malgré le fait que l'année 1998 ait été la meilleure en matière de création d'emplois pour les jeunes depuis vingt-cinq ans, leur taux de chômage demeure plus élevé que dans les autres groupes d'âge. En juillet 1999, un taux de chômage non désaisonnalisé de 13,1% était en effet enregistré pour les 15-29 ans, en comparaison de 9,1 % pour l'ensemble de la population active.

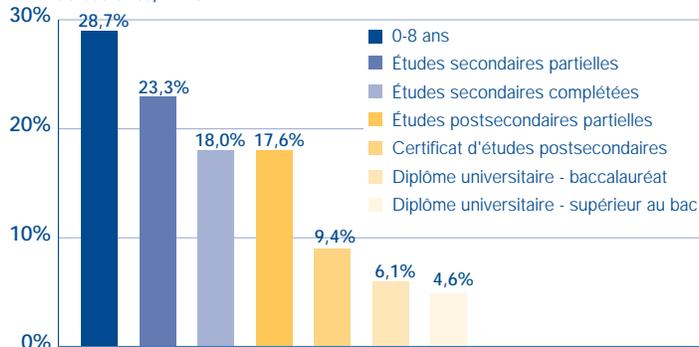
Graphique 1
Évolution du taux de chômage des 15-29 ans par groupe d'âge, 1976-1998



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Par contre, une réalité ne se dément pas malgré le passage des années : le niveau d'études et une formation qualifiante sont déterminants pour trouver rapidement un emploi et pour que celui-ci soit lié à la formation acquise.

Graphique 2
Taux de chômage des 15-29 ans selon le niveau de scolarité, 1998



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les emplois occupés par les jeunes se distinguent de ceux de leurs aînés sous différents aspects; ils sont marqués en particulier par la précarité et la vulnérabilité (incidence accrue du travail à temps partiel, de l'emploi temporaire, etc.).

Enfin, la tendance à la précarisation des conditions de travail des jeunes, particulièrement la diminution de leurs gains et de leur accessibilité à l'assurance-emploi, est en progression.

Enjeux

Quatre grands enjeux se dégagent des constats précités :

- Adapter les règles du marché du travail aux nouvelles réalités de l'emploi.
- Lever les barrières à l'intégration des jeunes au marché du travail.
- Contrer les risques d'exclusion professionnelle de certains jeunes vivant des difficultés particulières.
- Soutenir l'entrepreneuriat et la création d'emplois pour les jeunes.
- Adapter les règles du marché du travail aux nouvelles réalités de l'emploi

À l'exception du travail autonome, les données récentes sur l'emploi non traditionnel montrent que les jeunes sont parmi les plus touchés par ce phénomène. Les principales conséquences de cette situation demeurent le versement de salaires moindres et le manque de mesures de protection sociale adaptées.

Il importe de regarder dans quelle mesure nos lois du travail (*Code du travail, Loi sur les normes du travail, Loi sur la santé et la sécurité*

au travail, etc.) sont adaptées à l'emploi multi-forme qui se développe. Il y aurait lieu également d'examiner les conséquences matérielles et financières de mesures de protection sociale inadéquates pour les nouveaux venus.

● Lever les barrières à l'intégration des jeunes au marché du travail

Dans leur quête d'un premier emploi lié à leur formation, les jeunes diplômés des différents ordres d'enseignement se butent souvent à des exigences d'expérience de travail préalable. Ainsi, les jeunes sont trop souvent contraints d'accepter, pour un temps indéterminé, des emplois qui ne correspondent pas à leurs qualifications. Si cette période de flottement se prolonge, ils sont susceptibles d'être confrontés au découragement et de voir leurs compétences menacées d'effritement.

Tous les acteurs de la société québécoise, publics comme privés, sont interpellés par le défi d'une intégration plus rapide des jeunes au marché du travail. Cette responsabilité touche plusieurs aspects de la gestion des ressources humaines, notamment le recrutement, l'organisation de stages, la formation des nouveaux employés ainsi que la planification et la préparation de la relève.

À l'instar de la législation générale, les règles et les pratiques des organisations devraient être revues à la lumière de leur impact sur les diverses catégories de travailleurs. Par exemple, il faudrait pouvoir évaluer les effets d'un traitement inférieur durant une période prolongée sur la capacité des jeunes de s'établir, de faire des projets et de participer pleinement à la vie sociale et économique.

- **Contre les risques d'exclusion professionnelle de certains jeunes vivant des difficultés particulières**

L'égalité des chances sous-entend que tout doit être tenté pour qu'il n'y ait plus de laissés-pour-compte. Cette préoccupation caractérise la société québécoise depuis près de quatre décennies et revêt pour l'avenir une importance particulière. Tous les jeunes doivent pouvoir compter sur des conditions et des services (insertion, réinsertion, maintien en emploi, etc.) qui leur permettent de réaliser leur plein potentiel sur le marché du travail. Cela doit rester possible même s'ils sont prestataires de la sécurité du revenu, qu'ils proviennent de familles économiquement défavorisées ou qu'ils soient aux prises avec un handicap physique ou intellectuel. Il faut examiner également dans quelle mesure les solutions et les pratiques actuelles sont bien adaptées aux réalités particulières que vivent les personnes issues de familles immigrantes.

À cet effet, outre les actions des milieux d'affaires, des syndicats et des organismes publics, le rôle des milieux communautaires, déjà soutenu par l'État, est essentiel. En conjuguant leurs efforts, ces acteurs peuvent contribuer à améliorer la situation des jeunes sur le marché du travail et à raffermir le potentiel de développement du Québec.

- **Soutenir l'entrepreneuriat et la création d'emplois pour les jeunes**

Il apparaît nécessaire non seulement de se pencher sur les facteurs susceptibles de favoriser la création d'emplois pour les jeunes mais également de créer des emplois. La création d'emplois est l'affaire de tous les acteurs

de la société. Réunis lors du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, ces acteurs ont convenu de l'urgence et de l'importance de rendre l'économie québécoise plus créatrice d'emplois. Une cible précise a alors été fixée : rejoindre et même dépasser en trois ans le taux de création d'emplois du Canada. Des actions ont été entreprises dès ce moment, dont des investissements publics et privés et des mesures législatives auxquels on associe aujourd'hui la création de milliers d'emplois. La politique de développement économique du gouvernement a plus récemment proposé dans cette foulée que des objectifs ambitieux soient fixés pour les dix prochaines années afin de faire du Québec une des économies les plus performantes au chapitre de la création d'emplois.

Dans le cadre du Sommet du Québec et de la jeunesse, en plus de ces actions en cours, il serait opportun d'examiner d'autres avenues susceptibles de favoriser la création d'emplois chez les jeunes, en particulier des actions préparatoires à la relève.

De plus, l'entrepreneuriat jeunesse mérite une attention particulière, puisqu'il contribue favorablement à la création d'emplois. Le démarrage de nouvelles entreprises par les jeunes est reconnu comme un important levier pour favoriser l'investissement, le renouvellement de la structure industrielle et la création d'emplois. De nouvelles pistes doivent être explorées, par exemple : la promotion de la culture entrepreneuriale, la conception de formules inédites d'accompagnement des nouveaux entrepreneurs, l'accessibilité plus grande au capital, l'encouragement au réseautage entre jeunes créateurs et entrepreneurs.

Enfin, depuis 1996, l'économie sociale constitue un nouveau modèle d'entreprises créatrices d'emplois dont le gouvernement et différents partenaires soutiennent le développement. Bien que cette avenue mérite d'être consolidée, elle est porteuse d'espoir et de projets intéressants favorisant le développement local. Son application dans des secteurs comme le tourisme et la culture peut, par exemple, s'avérer génératrice de création d'emplois pour les jeunes.

Questionnements

On peut penser que la nouvelle économie est en voie d'engendrer un nouveau marché du travail où le type d'emploi dominant pourrait être multiforme, au point de devenir une sorte de portefeuille d'activités de travail.

Dans ce contexte:

- Comment les politiques publiques (réglementation, fiscalité, programmes, mesures, autres), en amont et en aval de l'intégration au marché du travail, pourraient-elles s'adapter à ces changements profonds?
- Quels outils doit-on fournir aux jeunes pour qu'ils puissent s'intégrer efficacement dans ce nouveau marché du travail et contribuer activement au développement social, économique et culturel du Québec?
- La protection sociale présentement offerte aux personnes qui arrivent sur le marché du travail est-elle adaptée aux nouvelles réalités de l'emploi? Sinon, en quoi devrait-on la modifier?
- Comment faire en sorte que les rapports entre les employeurs et les acteurs scolaires visant à favoriser la transition de l'école à la vie active se multiplient et deviennent plus interactifs, plus cohérents et plus efficaces?
- Comment en arriver à coordonner plus efficacement les interventions et les programmes des différentes organisations (ministères et organismes satellites, établissements d'enseignement, etc.) afin d'aider un plus grand nombre de jeunes à prendre un meilleur départ dans la vie et diminuer les risques de chômage, d'exclusion et de pauvreté pour certains d'entre eux?
- Les expériences étrangères qui intègrent les stages et l'expérience de travail aux programmes scolaires se révèlent très efficaces. Y a-t-il des façons d'accroître chez nous, dans tous les milieux, les occasions de stage et de prise de contact avec la réalité du marché du travail?
- Devant les interrelations complexes entre les difficultés de tous ordres rencontrées par les jeunes, quelles cibles d'intervention sont encore à notre portée ou pourraient le devenir par l'établissement de partenariats renouvelés entre les personnes et les organisations susceptibles d'influencer le cheminement des jeunes?
- Comment mieux soutenir et encadrer les jeunes entrepreneurs et ainsi contribuer à la création d'emplois au Québec?
- Comment le secteur de l'économie sociale pourrait-il contribuer davantage à la création d'emplois pour les jeunes et à leur insertion sociale et professionnelle?
- Comment faire une place appropriée et mieux planifiée à la relève?

parfaire

LE SAVOIR ET LA FORMATION

Pourquoi ce chantier?

Il n'est certainement pas exagéré d'affirmer que l'éducation reste au cœur du développement social, économique et culturel de notre société. Sa qualité déterminera la capacité d'adaptation du Québec aux changements continentaux et mondiaux.

Le dynamisme des citoyens, la créativité des artistes et des artisans, la lutte aux iniquités sociales, la qualité de la main-d'œuvre et la prospérité économique du Québec reposent en grande partie sur le système d'éducation.

Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler la relation directe qui existe entre le taux d'emploi et le niveau de scolarité.

Par ailleurs, la démocratie doit pouvoir compter sur des citoyens de plus en plus informés, critiques, ouverts et actifs. Or, l'école représente l'endroit le plus propice à l'acquisition des con-

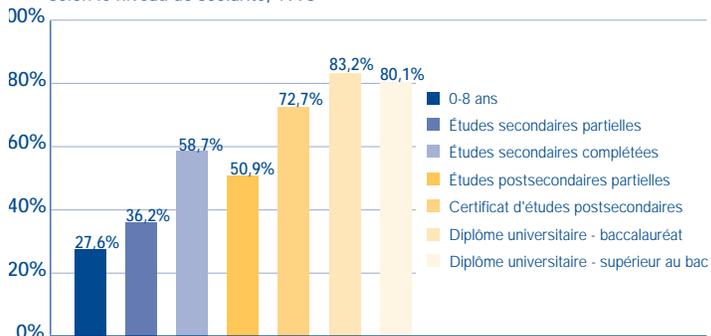
naissances et des outils nécessaires à l'exercice de la citoyenneté et à la connaissance des processus démocratiques.

Il est essentiel que tous les partenaires se mobilisent afin que les réformes de l'éducation issues des États généraux donnent leur plein effet, c'est-à-dire qu'elles permettent de passer de l'accès du plus grand nombre à la réussite du plus grand nombre.

La réussite n'est pas le lot de tous, et notre société a le devoir de ne pas oublier ceux qui parfois laissent tomber et se découragent. Malgré la démocratisation de l'éducation au Québec et une remarquable croissance de la diplomation à tous les ordres d'enseignement, des problèmes d'abandon persistent. Par exemple, en 1997-1998, 30,5 % des jeunes n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires avant l'âge de 20 ans. Cette situation

Graphique 3

Taux d'emploi des 15-29 ans, selon le niveau de scolarité, 1998



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Graphique 4

Évolution du taux d'obtention d'un diplôme du secondaire avant l'âge de 20 ans dans une génération, selon le sexe



Source : Ministère de l'Éducation.

entraîne des coûts sociaux et financiers très élevés.

Dans les années qui viennent, toute personne voulant participer activement au marché du travail devra acquérir une formation de base solide, équilibrée, variée et maîtriser des compétences de plus en plus spécialisées et poussées.

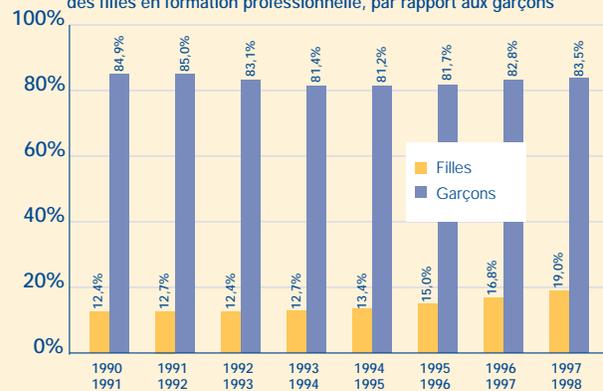
Quel que soit l'ordre d'enseignement examiné, des différences importantes séparent les garçons et les filles. Ces dernières réussissent mieux et persévèrent davantage dans leurs études que les garçons. Un examen attentif de ce phénomène s'avère incontournable. Par ailleurs, les filles sont encore trop absentes de certains secteurs d'avenir, notamment celui des technologies de l'information et de la communication. Quatre des vingt-et-un secteurs de formation existants retiennent 80 % des diplômées du secteur professionnel (administration, commerce et secrétariat, alimentation et tourisme, santé et soins esthétiques). Des répartitions semblables se retrouvent également au collégial et à l'université.

La somme des connaissances disponibles s'accroissant à un rythme accéléré, la formation continue, soit la mise à jour périodique du savoir, est désormais incontournable.

La nature du milieu socio-économique influence directement la réussite scolaire. Il est donc fort préoccupant de constater qu'un enfant sur cinq naît dans une famille pauvre. De plus, on constate une augmentation des problèmes de comportement et des difficultés d'apprentis-

Graphique 5

Proportion des filles inscrites en formation professionnelle dans les 17 secteurs non traditionnels parmi l'ensemble des filles en formation professionnelle, par rapport aux garçons



Source : Ministère de l'Éducation.

sage — 10 à 12 % des élèves — tant au primaire qu'au secondaire, ce qui compromet le développement des enfants qui en sont victimes et leurs chances de réussite.

De plus en plus d'étudiants éprouvent des difficultés à rembourser leur dette d'étude, bien que le système québécois à cet égard soit le plus généreux au Canada. Cette dette s'élevait en moyenne à 9 751 \$ en 1997-1998; après un baccalauréat, elle s'établit à 11 988 \$ et peut dépasser les 16 000 \$ après une maîtrise et un doctorat.

Il apparaît essentiel que les Québécoises et les Québécois continuent de fréquenter des établissements d'enseignement supérieur de qualité et de réputation internationale à la fine pointe de la recherche et de l'innovation. Les partenaires publics et privés devront convenir de la nature des efforts additionnels à consentir pour atteindre cet objectif.

Enjeux

Trois grands enjeux se dégagent des constats précités :

- **Donner une chance égale à tous de réussir.**
- **Assurer une formation qualifiante au plus grand nombre.**
- **Renforcer notre capacité de formation dans les domaines de l'enseignement supérieur et du haut savoir.**
- **Donner une chance égale à tous de réussir**

Tout au long des quarante dernières années, notre société s'est préoccupée de permettre au plus grand nombre de personnes de pouvoir accéder à une éducation de qualité. Des outils financiers innovateurs ont été conçus dans le but de venir en aide aux moins bien nantis. Pour les élèves en difficulté, des structures d'accueil et des services spécialisés ont été mis sur pied. Dans les écoles, on rencontre des professionnels ayant à cœur le succès de ces jeunes faisant face à des situations qui ne favorisent pas la réussite.

Malgré ces efforts, trop de jeunes connaissent des problèmes de comportement et des difficultés d'apprentissage qui se traduisent, entre autres, par un seuil très bas de résistance à la frustration, par la violence physique ou verbale, par le « taxage », par l'usage de la drogue, etc. Dans de nombreux cas, les jeunes qui vivent ces problèmes ne persévèrent pas longtemps dans leur cheminement scolaire et décrochent.

Cette tendance peut être renversée. Pour cela, il est important de commencer par un renforcement de nos interventions, dès la petite enfance et pendant que les jeunes sont à l'école, pour améliorer leur adaptation sociale et les amener à acquérir des compétences professionnelles. La politique familiale et les changements introduits à l'enseignement primaire et secondaire dans la foulée des États généraux sur l'éducation devraient apporter des réponses efficaces.

Pour les autres problèmes cependant, le personnel enseignant et professionnel du réseau de l'enseignement dispose de ressources limitées, et la concertation entre les réseaux de l'éducation et de la santé demeure insuffisante. Il nous faut faire appel à certains autres partenaires, tels que les municipalités et les groupes communautaires qui offrent d'importants services aux jeunes. Leur contribution est essentielle pour créer un environnement propice à l'apprentissage. Il faut aussi examiner de nouvelles approches susceptibles de permettre à ces jeunes en difficulté de compléter leur formation de base.

Par ailleurs, il y a lieu d'agir dès maintenant pour éviter que se creuse davantage l'écart entre les garçons et les filles à tous les ordres d'enseignement. Une prise de conscience collective des difficultés des garçons ne pourra suffire; nos modalités de formation devront être adaptées. À problèmes nouveaux, solutions nouvelles. En cela, comme en d'autres situations, tous les partenaires sont appelés

à être créatifs et à mettre en œuvre des actions énergiques.

Enfin, pour donner une chance égale à tous de réussir :

- les jeunes doivent être sensibilisés à l'importance de mettre continuellement leurs connaissances à jour;
- tous les membres de la société doivent agir pour contrer la pauvreté des jeunes et aider les plus démunis à bien cheminer;
- la réflexion sur les moyens à prendre pour réduire l'endettement des étudiants et améliorer le remboursement de la dette est à poursuivre.
- Assurer une formation qualifiante au plus grand nombre

La formation dite qualifiante est celle qui découle de l'obtention d'un diplôme d'études permettant une intégration harmonieuse au marché du travail. Cette formation qualifiante inclut les programmes professionnels du secondaire, l'enseignement technique du collégial ainsi que la plupart des programmes universitaires.

La réussite des jeunes se joue toutefois bien avant l'obtention de l'un ou l'autre de ces diplômes. Elle est, en effet, l'aboutissement d'un processus de formation et d'orientation qui commence tôt. Les jeunes du secondaire, notamment, éprouvent beaucoup de difficulté dans leur orientation, tant sur le plan scolaire que professionnel. On leur donne peu d'occasions concrètes de tester leurs aptitudes,

d'avoir accès à des milieux de travail et d'y vivre des expériences. Cette absence de contacts avec les réalités du monde du travail peut les empêcher de faire un choix judicieux et éclairé.

La reconnaissance sociale de la formation professionnelle reste à établir. En effet, peu de personnes, incluant les parents, reconnaissent à sa juste valeur le diplôme d'études professionnelles.

Par ailleurs, en marge de la réussite du plus grand nombre et de la formation dite qualifiante, afin de relever le défi de la participation de tous dans la société québécoise, le ministère de l'Éducation a annoncé son intention d'introduire dans les programmes de formation du primaire et du secondaire un volet touchant l'éducation à la citoyenneté. Toutefois, une réelle éducation à la citoyenneté ne peut être donnée uniquement dans les salles de cours. Des expériences concrètes doivent renforcer l'apprentissage à l'école de valeurs liées à la démocratie, à la tolérance et à l'ouverture aux autres.

- Renforcer notre capacité de formation dans les domaines de l'enseignement supérieur et du haut savoir

Au cours des dernières décennies, des progrès importants ont été réalisés en vue d'augmenter le nombre de jeunes accédant à l'enseignement supérieur. Il nous faut maintenir ce rythme, puisque ces diplômés sont au cœur de l'essor de notre société.

La communauté du savoir et la concurrence à l'échelle mondiale appellent à faire davantage. À cet égard, les établissements d'enseignement supérieur sont à la croisée des chemins. Nous devons trouver des moyens pour faire en sorte que les cégeps et les universités maintiennent des standards d'excellence et soutiennent la concurrence internationale, notamment dans le recrutement des meilleurs professeurs et chercheurs.

Dans une économie fondée sur la connaissance, l'utilisation de la recherche comme source de découverte, d'innovation et de création ira en s'accroissant. La fécondité sociale et économique de la recherche-développement tient au dynamisme des foyers de savoir et de savoir-faire. Elle tient aussi à la richesse des réseaux, c'est-à-dire à l'intensité de la circulation de l'information, des personnes et des pratiques. Mais d'abord et avant tout, elle repose sur la présence d'une relève suffisante et de qualité.

À cet égard, les établissements d'enseignement supérieur ont un rôle fondamental à tenir. Ils doivent être au cœur de notre système de recherche. Ils ont l'importante responsabilité de sensibiliser et d'initier tous leurs étudiants à la recherche et de former de jeunes chercheurs hautement qualifiés qui vont assurer le rayonnement de la communauté québécoise sur la scène internationale, entre autres dans les secteurs de pointe, dont les sciences et la technologie. Pour y parvenir, ils devront maintenir et accentuer leur partenariat avec le secteur privé.

Questionnements

À la suite de ces constats et enjeux, une multitude de questions viennent à l'esprit. Ce chantier s'arrêtera principalement sur celles qui suivent :

- Quelles actions concertées pourraient être menées par l'école, les parents, les employeurs et les municipalités afin de susciter l'adhésion de tous, et en particulier des jeunes eux-mêmes, à l'importance d'une formation de base solide?
- Comment s'y prendre pour que plus de jeunes se sentent à l'aise dans le système scolaire, que la connaissance devienne une passion partagée par tous et que l'école soit un milieu de vie répondant aux attentes des jeunes? Y a-t-il des façons efficaces de contrecarrer le décrochage scolaire?
- Existe-t-il un moyen efficace de contrer le malaise de plusieurs jeunes garçons dans le système scolaire et de faire en sorte que, passé l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire, ils ne se précipitent pas hors des circuits éducatifs? Faut-il développer des solutions de rechange à la formation scolaire traditionnelle?
- Comment encourager une plus grande diversité des choix de carrière chez les filles?
- Comment faire en sorte que l'option des jeunes pour la formation professionnelle soit non seulement reconnue mais encouragée?
- Comment s'assurer que le marché du travail collabore avec les établissements d'enseignement pour offrir aux jeunes des programmes

- de formation à la fine pointe des exigences du marché du travail?
- Des équipes bâties sur un réseau de compétences (santé, éducation, sécurité, etc.) devraient-elles se multiplier dans toutes les régions pour intervenir, tant de façon préventive qu'en situation d'urgence, auprès des élèves en difficulté et des jeunes familles?
 - Serait-il approprié d'interpeller d'autres partenaires, particulièrement les municipalités, pour contribuer à créer hors de l'école un environnement social, culturel et économique suscitant chez les jeunes le goût d'apprendre?
 - Comment réduire l'endettement et faciliter le remboursement de la dette accumulée par les étudiants pendant leurs études et mieux orienter l'action des partenaires du gouvernement pour réduire ce fardeau après les études?
 - Pour promouvoir les carrières en sciences et technologie, quelles actions s'offrent aux entreprises et aux établissements d'enseignement et quels partenariats faut-il envisager pour identifier les secteurs porteurs d'avenir?
 - Comment faciliter l'accès des jeunes à des postes de professeurs-chercheurs dans les universités?
 - L'État devrait-il modifier certaines règles pour encourager le jumelage des ressources, de l'équipement et de l'expertise des entreprises et des écoles? Faut-il encadrer ce partage, et de quelle manière?
 - Comment tous les partenaires peuvent-ils contribuer à soutenir, tant financièrement que par un encadrement adapté, les jeunes se destinant à des études supérieures de deuxième et de troisième cycle ainsi qu'à la recherche?



promouvoir

UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE

Pourquoi ce chantier?

La promotion d'une société équitable est indissociable d'un objectif d'intégration sociale de tous les individus qui la composent. Cette intégration sociale est le processus par lequel toute personne développe et consolide un sentiment d'utilité et d'appartenance à une collectivité et est amenée et encouragée à exercer une citoyenneté active.

Deux des principaux freins à l'intégration sociale des jeunes sont la baisse du niveau de vie et le peu de place qui leur est faite dans les lieux décisionnels. Ces freins révèlent des problèmes actuels d'équité entre les générations, équité qui repose également sur une meilleure redistribution de la richesse et des charges sociales.

Plusieurs jeunes vivent des situations à risque amenées par la pauvreté. Des liens directs existent souvent entre la pauvreté et l'état de santé physique et mentale des personnes qui la subissent. En ce qui concerne le phénomène particulier du suicide, les statistiques nous indiquent une situation alarmante : 315 jeunes de 15 à 25 ans se suicident chaque année au Québec. Il ne s'agit pas d'une question facile. Cette expression ultime de la détresse requiert une mobilisation réelle de tous les acteurs de la société.

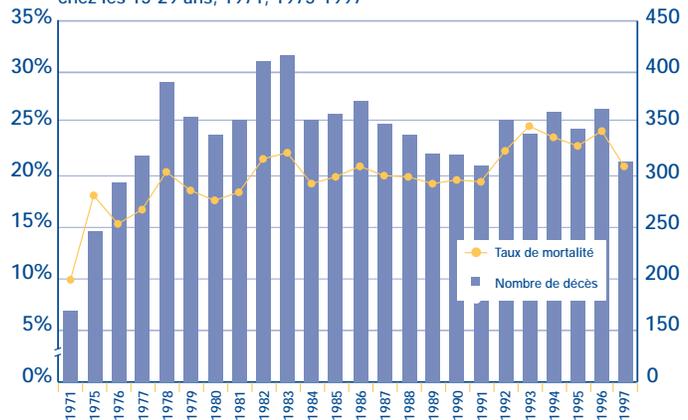
La situation socio-économique des jeunes est préoccupante. En 1996, près de trois jeunes sur quatre vivent seuls et près d'une famille sur deux dirigée par une personne de moins de

25 ans avaient un revenu se situant sous le seuil de la pauvreté.

L'incidence de l'exclusion sociale est plus présente chez les jeunes femmes, particulièrement celles qui sont chefs de famille monoparentale, les jeunes peu scolarisés, les autochtones et les personnes immigrantes ou issues de l'immigration.

Graphique 6

Taux de mortalité¹ et nombre de décès par suicide chez les 15-29 ans, 1971, 1975-1997



1. Taux par 100 000 personnes.

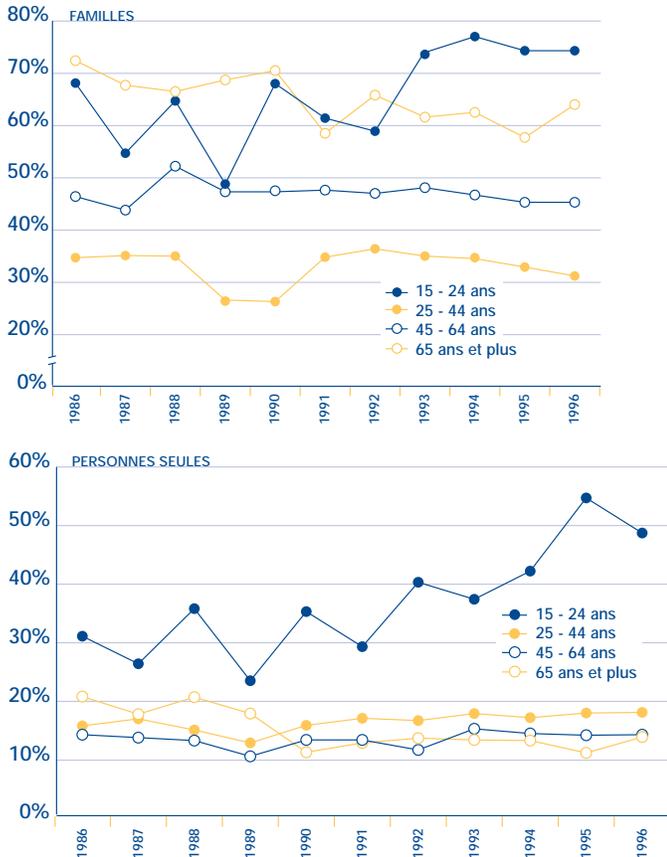
Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux et Secrétariat à la jeunesse.

Bien qu'ils constituent le cinquième de la population québécoise, les jeunes de 15 à 29 ans sont peu présents aux postes décisionnels au sein des instances politiques et administratives du milieu des affaires, des syndicats et des secteurs public et parapublic. Cet état de choses représente notamment un frein important à l'apprentissage de la citoyenneté.

Enfin, l'évolution démographique laisse entrevoir des situations potentiellement inéquitables en ce qui concerne les charges sociales asso-

Graphique 7

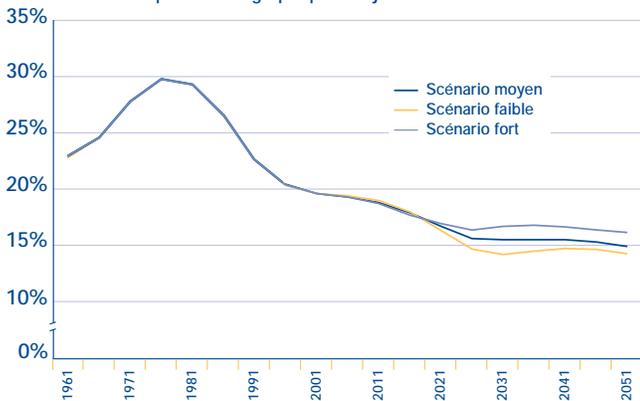
Évolution du taux de pauvreté¹ des familles et des personnes seules par groupe d'âge



1. Selon le seuil de faible revenu de Statistique Canada en 1992.
 Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*.

Graphique 8

Évolution du poids démographique des jeunes



Source : Institut de la statistique du Québec.

ciées au maintien des programmes sociaux, des programmes de santé et des régimes de retraite. À l'exemple d'une majorité de pays occidentaux, il nous faut commencer à poser maintenant des gestes afin d'atténuer les conséquences prévisibles de cette évolution démographique. Il s'agit là d'une responsabilité de tous les partenaires, de toute la société.

Enjeux

Dans ce contexte, les grands défis que relèvera ce chantier sont les suivants :

- Contre la pauvreté et ses conséquences sur la détresse et l'exclusion de nombreux jeunes.
- Favoriser l'accès des jeunes aux institutions publiques et privées.
- Assurer une meilleure redistribution de la richesse et des charges sociales.
- Contre la pauvreté et ses conséquences sur la détresse et l'exclusion de nombreux jeunes

La grande majorité des jeunes adultes réussissent leur intégration à la société, même si à un moment où l'autre ils rencontrent des problèmes passagers. Toutefois, un certain nombre de jeunes éprouvent des difficultés importantes à s'intégrer socialement. L'allongement de la période de transition entre les études et la vie active est un facteur qui compromet les chances d'une participation de qualité à la vie collective, particulièrement compte tenu du contexte de précarité et de vulnérabilité qu'il entraîne.

La pauvreté représente un autre obstacle à une intégration harmonieuse des jeunes à la société. Malgré le grand nombre de politiques et programmes mis en œuvre depuis une vingtaine d'années dans le but de réduire les inégalités socio-économiques, la pauvreté demeure une réalité constante et fort préoccupante, notamment parce qu'elle constitue un handicap au développement des enfants et des jeunes et se situe à l'origine de la détresse et de l'exclusion d'un nombre grandissant d'entre eux. Rappelons qu'un enfant sur cinq au Québec vit dans la pauvreté et que cet état est à l'origine très souvent d'une mauvaise scolarisation, d'une fragilisation des réseaux sociaux, d'une perception inadéquate de soi et du sentiment d'un avenir bouché.

La consolidation de solidarités et la mobilisation des ressources locales (familles, services publics, milieu communautaire, intervenants sur le marché du travail, etc.) pourraient permettre de raviver l'espoir chez les exclus de la croissance. L'avantage d'une telle approche tient dans sa faculté de jeter les bases de nouvelles formes de solidarité où peuvent se croiser efficacement les besoins individuels et les projets collectifs.

La culture sera plus directement abordée dans le prochain chapitre. Il convient cependant de rappeler ici que les pratiques culturelles représentent des facteurs de cohésion sociale et qu'il y a lieu les renforcer et de les favoriser. Elles facilitent l'intégration sociale en développant et en consolidant un sentiment d'utilité et d'appartenance à une collectivité. La voie de la créativité peut donc devenir une réponse à l'iniquité si le milieu culturel acquiert une capacité d'intervention en ce sens. Jusqu'à présent,

on n'a pas su jouer de l'effet de levier qu'évoquent, en matière d'équité, toutes les formes d'expression culturelle.

● Favoriser l'accès des jeunes aux institutions publiques et privées

L'élaboration de politiques et de mesures privilégiant l'équité sociale exige la participation des principaux intéressés, c'est-à-dire les jeunes, aux décisions. En effet, il faut intégrer des jeunes parmi les décideurs non seulement pour favoriser leur collaboration à la société civile, mais aussi pour permettre une meilleure adaptation des politiques et des programmes qui leur sont destinés. Les gouvernements et les partenaires doivent donc s'interroger sur la place des jeunes dans les instances décisionnelles tant politiques qu'administratives.

● Assurer une meilleure redistribution de la richesse et des charges sociales

Au cours du prochain demi-siècle, dans tous les pays industrialisés, le nombre de personnes âgées augmentera considérablement alors que le nombre de personnes généralement en âge de travailler décroîtra. La conjugaison de ces deux réalités devrait engendrer une progression des dépenses sociales (soins de santé, pensions, rentes, et autres) qui exercera des pressions importantes sur les finances publiques. La capacité des générations à venir et des futurs gouvernements à répondre à de telles pressions dépendra largement des décisions financières qui seront prises à court terme (augmentation du fardeau de la dette publique, maintien ou accroissement des niveaux d'imposition sur le revenu, utilisation

de nouvelles sources de financement, constitution d'une caisse de la santé, révision de la gamme de services à assurer collectivement, etc.).

Il est de la responsabilité des générations présentes de prendre en compte cette évolution démographique, d'en mesurer les impacts et d'envisager les solutions possibles. Le Québec devrait profiter de la période somme toute favorable qu'il traverse actuellement pour aménager de manière harmonieuse les transitions que ces changements imposent afin de retrouver, demain, une société plus équitable.

Questionnements

- Quelles interventions efficaces peuvent être mises en œuvre, en partenariat avec les acteurs et les organismes du milieu, pour venir à bout des difficultés que rencontrent un nombre grandissant de jeunes?
- Comment les différents acteurs, notamment les municipalités, les employeurs, les établissements d'enseignement, les centres locaux de services communautaires (CLSC), peuvent-ils conjuguer leurs efforts pour améliorer les conditions de vie des jeunes en difficulté et mieux soutenir leur famille?
- Peut-on faire en sorte que les pratiques culturelles et les activités sportives et de loisirs, qui sont des occasions de formation et de découverte pour les jeunes, jouent de plus en plus leur rôle comme force de cohésion sociale?
- Quels gestes concrets pourrait-on poser afin de favoriser une participation pleine et entière des jeunes dans les différentes sphères de la société?
- Comment les parents, les enseignants, l'école, les commissions scolaires, la communauté et les groupes populaires, les syndicats, les entreprises et le gouvernement peuvent-ils susciter l'engagement des jeunes dans leur communauté? Comment convaincre plus de jeunes de l'importance de leur engagement? Est-il possible de les amener à prendre davantage la parole et à participer plus à la vie démocratique?
- Comment nos différentes institutions, à travers la mise en place de politiques jeunesse, peuvent-elles prendre en compte la diversité des courants idéologiques ou sociaux des jeunes du Québec?
- Devant le vieillissement de la population et la décroissance des gens actifs, y a-t-il des façons concrètes de prévenir l'augmentation du fardeau de la génération montante? Faut-il intervenir sur les facteurs démographiques (fécondité et immigration), repousser l'âge de la retraite, améliorer la productivité et l'efficacité des services publics, élargir l'assiette de la population qui contribue au financement du système de protection sociale?
- Comment profiter de la période actuelle pour créer un ensemble de dispositions qui permettront de vivre équitablement l'évolution démographique qui s'amorce? Peut-on agir rapidement tout en maintenant la liberté de choix des futurs décideurs?





élargir

NOTRE OUVERTURE SUR LE MONDE

Pourquoi ce chantier?

La capacité d'adaptation du Québec aux changements profonds qui touchent de la même façon l'ensemble des pays industrialisés dépend à la fois de la compétence ou des qualifications acquises par les personnes et de leur capacité d'ouverture sur le monde. Formation, valeurs et attitudes fondent ainsi une nouvelle présence des Québécoises et des Québécois dans le monde. Qui d'autres que les jeunes, avec la créativité, le dynamisme et l'esprit d'innovation qu'on leur reconnaît, sont mieux en mesure de faire face à ces nouvelles réalités? En ce sens, la jeunesse constitue un des principaux moteurs de l'ouverture du Québec sur le monde.

L'ouverture du Québec sur le monde se remarque dans à peu près tous les champs d'activité. Le Québec possède plusieurs atouts qui lui sont propres et qui contribuent à offrir aux jeunes un environnement propice à cette ouverture. Il convient de les mettre à profit.

L'ouverture du Québec sur le monde

La tendance internationale impose le dynamisme, aussi bien sur les plans économique, géopolitique, social que culturel. En ce sens,

les réalités multiples de la société québécoise constituent une richesse sur laquelle il faut continuer de miser.

Le Québec figure déjà parmi les plus importants exportateurs *per capita* au monde. Près de 800 000 emplois dépendent directement ou indirectement des exportations. Par ailleurs, le Québec se classe parmi les dix nations les plus performantes au monde en aérospatiale, en technologies de l'information, en multimédia, en biotechnologies, en pharmacutique, en ingénierie et en matériel roulant.

À la croisée des cultures européennes et nord-américaines, le Québec a su, sur le plan géopolitique, combiner et intégrer diverses influences pour mieux nourrir sa spécificité. Cette proximité avantage le Québec dans l'actuel contexte d'internationalisation des échanges et d'élargissement des espaces économiques. La présence grandissante du Québec à l'étranger en est la preuve vivante.

Le Québec peut aussi miser sur l'apport important des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration et sur un partenariat nouveau avec les communautés autochtones. Ces différentes réalités, riches et diversifiées, sont un atout majeur du développement social

et économique et d'une ouverture encore plus grande sur le monde.

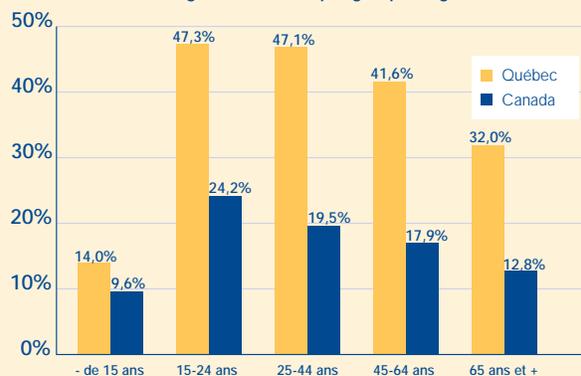
La vitalité culturelle dont le Québec fait preuve est un facteur important de son rayonnement sur la scène internationale qu'il importe de continuer à stimuler et à nourrir. Pour ce faire, on doit miser en particulier sur le travail créateur des jeunes et de la relève, adapter nos moyens traditionnels de promotion de cette culture et en soutenir plus efficacement la création et la diffusion.

Les compétences de base pour s'ouvrir sur le monde

L'ouverture de la société québécoise au monde crée un environnement qui stimule et conditionne l'acquisition de compétences particulières. Chaque jeune Québécois qui s'y intéresse doit pouvoir développer les outils qui faciliteront son ouverture sur le monde.

Il semble que, pour ce faire, trois éléments, liés à une solide formation de base, entrent plus particulièrement en ligne de compte : la connaissance d'une seconde ou d'une troisième langue, la possibilité de vivre des expériences concrètes d'ouverture sur le monde et la maîtrise des nouvelles technologies. L'acquisition de telles compétences, non seulement facilite l'intégration des jeunes à la vie active, mais s'impose aussi en un véritable projet éducatif.

Graphique 9
Maîtrise des langues secondes, par groupe d'âge



Source : Statistique Canada, Recensement de 1996.

Outre la maîtrise de sa langue maternelle, la connaissance d'une autre langue, parce qu'elle ouvre de nouveaux horizons et qu'elle suscite l'intérêt face à l'histoire, aux modes de vie et aux cultures des pays qui la parlent, est un facteur de première importance pour l'ouverture des jeunes sur le monde. Déjà, près de la moitié (49,2 %) des 15-29 ans connaît une autre langue.

La possibilité de vivre des expériences pratiques en formation, au travail ou dans les loisirs, est reconnue chez les jeunes comme un des principaux moyens facilitant le développement d'intérêts et de nouvelles compétences.

Élargir notre ouverture sur le monde impose donc d'encourager de toutes les manières

possibles les occasions de vivre des expériences concrètes de s'ouvrir aux autres. De la qualité et de la fréquence de tels échanges émergent une meilleure connaissance d'autres cultures, d'autres idées, ainsi qu'une plus grande capacité d'adaptation. Ces caractéristiques sont autant de facteurs qui facilitent l'insertion sociale et professionnelle.

Par ailleurs, s'ouvrir sur le monde c'est aussi s'ouvrir à notre réalité. Le visage du Québec s'est modifié et s'est diversifié. Les relations ne sont plus les mêmes entre les communautés, entre les régions et entre les générations. Cette diversité représente une richesse qu'il faut permettre aux jeunes de découvrir, de s'approprier.

Enfin, les technologies de l'information et des communications sont au cœur de l'internatio-

nalisation des rapports. Elles pénètrent désormais toutes les sphères de l'activité humaine. Elles amenuisent les contraintes de temps et d'espace. Elles renouvellent les concepts même d'ouverture et de rapprochement interculturel et ouvrent ainsi des possibilités illimitées à l'innovation. En outre, elles favorisent et valorisent l'expression de la créativité et de l'ingéniosité des personnes. Plus que jamais les jeunes doivent pouvoir s'approprier ces nouvelles technologies et développer un esprit critique et analytique face à l'abondance de l'information afin d'évoluer dans cet univers « branché ».

Cependant, bien qu'en hausse, les taux d'informatisation et d'accès à Internet des ménages québécois accusent un retard par rapport à la moyenne nord-américaine.

Enjeux

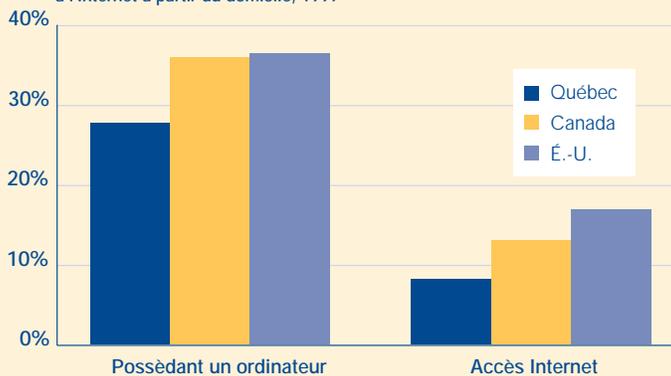
La période actuelle incite ainsi au partage d'une même vision, celle d'un Québec dynamique, « branché » et ouvert sur le monde. De cette vision se dégageront des objectifs à atteindre et des responsabilités à partager.

Les constats présentés précédemment permettent de dégager deux grands enjeux qui mettent en évidence la nécessité d'élargir notre ouverture sur le monde :

- Assurer un environnement propice, stimulant à l'ouverture sur le monde.

Graphique 10

Proportion des ménages québécois, canadiens et américains possédant un ordinateur et ayant accès à l'Internet à partir du domicile, 1997¹



1. Données de mai 1997 pour le Québec et le Canada et d'octobre 1997 pour les États-Unis.

Sources : Statistique Canada, *L'équipement ménager, 1997*, n° 64-202-XPB U.S. Bureau of Census.

- Donner à tous les jeunes la possibilité de s'ouvrir sur le monde.

- Assurer un environnement propice, stimulant à l'ouverture sur le monde

Le Québec s'inscrit de façon dynamique dans le mouvement d'internationalisation de l'économie, du savoir et de la diversité culturelle. Il faut poursuivre dans cette voie et appuyer les acteurs du Québec dans leur recherche d'ouverture et de partenariats internationaux.

Le Québec a toujours cherché à établir des liens et à coopérer avec des partenaires provenant de divers espaces culturels et partageant la volonté de préserver et de renforcer leur langue et leur identité. Dans cette optique, l'alliance avec les pays du monde francophone doit être élargie aux pays d'autres aires culturelles, comme l'Amérique latine.

L'ouverture d'une société sur le monde s'inscrit d'abord dans la participation de ses jeunes et dans l'attention portée à l'évolution de leurs valeurs, de leur culture et de leurs aspirations. En effet, à travers les pratiques culturelles et sociales des jeunes d'aujourd'hui apparaissent les contours de la culture de demain. Ces pratiques intenses et diversifiées contribuent de façon importante à forger l'identité des jeunes qui se montrent particulièrement réceptifs aux changements et à la nouveauté. À travers cette identité en construction, c'est la société de demain qui est en chantier.

- Donner à tous les jeunes la possibilité de s'ouvrir sur le monde

Le développement de connaissances qui favorisent la compréhension des différentes réalités culturelles, sociales, économiques et politiques internationales est une condition *sine qua non* à l'ouverture sur le monde et, par le fait même, à la conscience de son importance.

Tous les citoyens doivent avoir la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les compétences qui facilitent leur ouverture sur le monde, peu importe leur condition sociale ou économique.

Liés à une solide formation de base, l'apprentissage d'une deuxième, voire une troisième langue, la possibilité de vivre des expériences concrètes d'ouverture sur le monde et la capacité d'utiliser efficacement les nouvelles technologies en sont les principaux éléments.

Au regard de ces différentes compétences, notre système d'éducation a un rôle majeur à jouer, puisque c'est à travers le cheminement de la formation que se font généralement ces apprentissages.

Dans la société du savoir, il importe pour la population en général et pour les jeunes en particulier d'avoir accès aux nouvelles technologies et d'en acquérir la maîtrise. Ceux et

celles qui utilisent aisément ces nouveaux outils profitent d'un avantage comparé évident par rapport aux autres citoyens. Les étudiants, les enseignants et les parents doivent non seulement pouvoir évoluer dans ces nouveaux environnements mais aussi se les approprier de manière adéquate.

L'acquisition de compétences ne signifie cependant rien sans une possibilité réelle de les exercer. Il doit y avoir des occasions concrètes de les mettre en pratique.

Permettre à un maximum de personnes, en commençant par les jeunes, d'avoir accès aux différents moyens qui favorisent l'ouverture sur le monde, et permettre à un maximum de personnes de se les approprier pleinement, n'est pas une mince affaire. La concertation des partenaires et la cohérence des actions sont de mise pour définir les stratégies et identifier les moyens qui permettront d'atteindre cet objectif.

Tous les acteurs de la société doivent travailler à stimuler l'intérêt et à valoriser les savoir-faire, les attitudes et les apprentissages qui contribuent à cette ouverture : État, régions, municipalités, individus, familles, maisons d'enseignement, médias, syndicats, organismes non gouvernementaux, associations, entreprises et institutions. Tous doivent définir leur propre contribution à cette réussite.

Questionnements

- Comment assurer à tous les jeunes la possibilité d'avoir accès aux outils qui permettront leur ouverture sur le monde?
- Peut-on définir les responsabilités des différents partenaires afin de favoriser l'intérêt, l'information, l'éducation et l'expérience des jeunes par rapport aux réalités internationales?
- Comment assurer aux jeunes, dans toutes les régions du Québec, la possibilité d'apprendre d'autres langues?
- Comment diversifier les échanges avec l'Europe et les Amériques (au travail, en formation et dans les loisirs)?
- Peut-on multiplier les occasions pour les jeunes Québécoises et Québécois d'acquérir une expérience de travail diversifiée à l'extérieur de leur région et du Québec?
- Comment permettre aux personnes, à leur famille et aux maisons d'enseignement d'avoir, dans toutes les régions du Québec, un accès généralisé aux technologies de l'information et des communications?
- Comment permettre aux jeunes, dans toutes les régions du Québec, un accès généralisé aux moyens que requiert la pratique de leur art, de leur loisir ou de leur sport?

- Comment inscrire le Québec de façon dynamique dans le mouvement d'internationalisation de l'économie, des cultures et du savoir et maximiser l'« avantage québécois »?
- Quelles sont les meilleures façons d'appuyer les acteurs du Québec dans leur recherche d'internationalisation et de partenariats correspondant aux priorités retenues?
- Comment maximiser l'apport des Québécoises et des Québécois de toute origine dans notre recherche d'une plus grande ouverture des jeunes sur le monde?
- Comment permettre une meilleure expression des valeurs des jeunes et de leur culture?





conclusion

La parole appartient maintenant aux Québécoises et aux Québécois.

Les éléments de réflexion qui précèdent, sans être exhaustifs, permettront de réfléchir, de discuter, d'échanger et d'agir.

Dans toute la démarche qui nous mènera au mois de février 2000, il s'avérera sans doute nécessaire de laisser tomber certains préjugés, de dépasser les clichés et les idées reçues, d'ébranler quelques certitudes et de changer notre manière d'envisager les problèmes. Il faudra savoir le faire en capitalisant sur ce qu'il y a de meilleur dans nos programmes publics et nos comportements collectifs.

Les travaux préparatoires du Sommet du Québec et de la jeunesse seront un exercice stimulant et enlevant. Les différents coprésidents ont commencé à s'y consacrer avec enthousiasme et rigueur. Il revient désormais aux Québécoises et aux Québécois d'en faire un succès et d'avoir, pour paraphraser les mots du premier ministre, le courage de regarder les jeunes dans les yeux.

